

20 juil 2016 -18:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2016

Assentiment à des actes internationaux

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé trois avant-projets portant assentiment à des actes internationaux.

Il s'agit des actes suivants :

- l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'Union européenne la Moldavie, et annexes, faits à Bruxelles le 26 juin 2012
- le protocole, fait à Luxembourg le 14 avril 2014, modifiant la Convention entre la Belgique et l'Irlande en vue d'éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 24 juin 1970
- l'accord entre la Belgique et les États-Unis vue d'améliorer le respect des obligations fiscales internationales et de mettre en œuvre la loi "FATCA", fait à Bruxelles le 23 avril 2014 et son accord complémentaire, fait à Bruxelles les 29 et 30 septembre 2015

Les avant-projets sont transmis pour avis au Conseil d'Etat

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>